

Le mot du Maire :

Le 15 mars dernier vous avez élu votre nouvelle équipe municipale dynamique, motivée, engagée auprès de moi pour répondre aux besoins et aux attentes des Sarcophagiens et prête à mener à bien les projets en cours et à venir. Alors au nom de toutes et tous, je tiens à vous remercier pour votre confiance. Le 17 mars notre pays était placé en confinement. C'est donc dans un contexte exceptionnel de crise sanitaire que le nouveau conseil municipal a dû patienter jusqu'au 27 mai pour enfin s'installer. Le 28 mai, Joël Garcin a définitivement passé la main et nous a transmis, expliqué tous les dossiers en cours, nous facilitant ainsi sa succession. Nous lui souhaitons de profiter pleinement de sa nouvelle retraite après 11 années consacrées à la commune. Le 15 juin les commissions municipales ont été constituées et chacun y a trouvé sa place. Nous voilà désormais engagés pour 6 ans avec le vœu d'être à votre écoute et répondre dans la mesure du possible à vos attentes.

Christelle CLAUDE

Permanence du maire

Si vous souhaitez me rencontrer, je suis présente à la mairie les lundi, mardi et vendredi de 14 h à 18 h. Vous pouvez également prendre rendez-vous au 03.25.90.05.45.

Vous avez aussi la possibilité de vous adresser aux adjoints et conseillers.

100

Festivités du 14 juillet

En raison des gestes barrière et des distanciations sociales à respecter, conformément aux consignes préfectorales, le conseil municipal a décidé d'annuler les festivités du 14 Juillet. Afin que ce jour de fête nationale reste malgré ces circonstances inédites, un jour de fête, je vous invite à pavoiser largement vos habitations. Le 14 juillet, les conseillers municipaux se retrouveront à 14 h 30 devant la mairie, vêtus aux couleurs du drapeau français, pour chanter la Marseillaise.



100

Journal

Correspondante du journal depuis 3 ans, mes fonctions de maire ne me semblaient plus compatibles avec cette activité. C'est donc Régis Biblot demeurant 24 rue des Grippots - régisbiblot@gmail.com – tél 06.71.30.38.77 – qui, depuis le 3 juillet, couvre l'actualité du village. Merci à lui de s'impliquer pour que Serqueux continue de vivre à travers le journal de la Haute-Marne. Après plusieurs semaines de distribution par voie postale, suite au congé maternité d'Aurélié Flutelot, le journal est de nouveau livré chaque matin aux abonnés par Mme Laurence Thiébaud.



100

Bâtiments

Travaux validés par le conseil municipal : remplacement des fenêtres et portes de la maison forestière pour un montant de 7 053,13 € HT ; les travaux seront confiés à Cédric Robin quant à la réfection du toit de l'église pour un montant de 5 400 € HT : les travaux seront réalisés par Tony Feuerbach. L'ensemble du conseil municipal souhaite dans la mesure du possible favoriser l'artisanat local.

100

Réseau d'eau

Les travaux du réseau d'eau débiteront la dernière semaine de juillet et vont engendrer forcément quelques désagréments (qu'il faudra supporter). Je profite de l'occasion pour rappeler aux habitants qu'il conviendra de retirer des trottoirs tous les objets encombrants afin de ne pas entraver et retarder le travail des ouvriers de l'entreprise Bongarzone. Dans le cas contraire, la municipalité se chargera de l'enlèvement et facturera la prestation aux propriétaires.

En ce qui concerne le filtre du château d'eau qui doit être remplacé, les devis sont en cours.

Etat Civil

Décès le 04 mai 2020 de Fernande Royer
Le 12 mai de 2020 de Gilbert Maignot
Le 18 mai 2020 de Roger Savary

100



Encombrants

Les objets uniquement métalliques seront ramassés les 25 juillet et 25 septembre 2020.

Il est conseillé de les sortir la veille.



Travaux forestiers et bois

La vente des bois s'est déroulée le 11 juin. Les parcelles 2, 3, 4 et 55 ont été vendues pour 15 363 € HT et la parcelle 84 pour un montant de 7 777 € HT. Quant aux parcelles 37, 67, 77 et 78, elles n'ont pas trouvé acquéreur. Toutefois une société s'est positionnée pour la parcelle 67 quasiment au prix de retrait et pour les 77 et 78, en dessous du prix de retrait.

En ce qui concerne les travaux de voirie forestière, la place de retournement route du Montsaugéon, a été finalisée par l'entreprise Henriot.

Aux affouagistes : normalement les affouages doivent être façonnés au plus tard le 30 juin et enlevés impérativement pour le 30 septembre mais en raison de l'interdiction d'aller en forêt durant le confinement, la période des affouages est prolongée jusqu'au 31 janvier 2021.

100

100

100

100

100

100

100

100

Serqueux à travers l'histoire : Vendanges en péril.

Joseph Robec baron de Pallière, seigneur de Serqueux, mourut à Brest le 8 mai 1731. Il fut inhumé en l'église des Carmes en présence d'officiers de la marine. Cette église jadis située en pleine ville de Brest, toute proche du château et du port n'existe plus de nos jours (détruite en 1944).

A la suite de son décès des scellés furent posés sur sa demeure à Serqueux. En octobre 1731 personne ne s'était encore présenté pour libérer le château de ses scellés.

Or l'arrêt du Conseil d'Etat de février 1730 (voir la Gazette n°99 d'avril 2020) avait été rendu et les habitants étaient soucieux de son exécution. En particulier il avait été exigé du sieur de Pallières la réparation des pressoirs et fours banaux. Le décès de Joseph de Robec compliquait maintenant les choses et les habitants attendirent en vain que débutent les travaux de remise en état : face à une telle situation ils ne cessèrent d'exprimer leur vive inquiétude, s'attendant à ne pouvoir « pressurer leurs marcs de raisins ».

Le pressoir de la rue du Mont était situé tout à côté du château. Il était à cette époque « tout à fait et entièrement ruiné ». Subsistait son arbre soutenu par « quatre estaches ou jumelles ». La halle n'avait plus de toiture. Une partie des bois de chêne, dont ceux de la charpente, avait été entreposée dans la basse-cour du château et restait abandonnée aux « injures du temps ». Malgré tout Pierre Guyot, habitant de Serqueux, aidé par un certain Nicolas Gardeur, tenta d'utiliser cet équipement délabré pour presser sa récolte de 1731. Le 13 octobre, ce qui était prévisible arriva : deux grosses pièces de bois du pressoir se rompirent, une autre menaça de se casser. Les faits furent constatés dans un procès-verbal de la Mairie Royale en présence d'un avocat en parlement venu de Bourbonne, des deux syndics de la Communauté de Serqueux (Antoine Gobert et Jean Jolly). Plusieurs habitants furent aussi témoins du désastre, parmi lesquels Pierre Varenne, François Berthaux, Claude Groslevin Argencourt, François Guyot, Claude Baude, Nicolas Ladier, Antoine Ladier, Louis Perdriset, François Rosset, Simon Prot, C. Varenne Blaisy, F. Guyot, Pierre Guyot, J. Horriot, P. Horriot. Quatre d'entre eux se livrèrent le jour même, malgré tout, à une dernière tentative de pressage : ce fut un échec.

Acte de protestation fut signé « de se pourvoir contre la succession du sieur depailliere (sic) » pour non-exécution de l'arrêt du Conseil d'Etat.

Il ne restait plus aux vigneron qu'une solution de dépannage : utiliser les trois petits pressoirs des huiliers. Mais ces équipements étaient moins performants, et ne pouvaient « pressurer qu'à demy les marcs de raisins ». Moindre mal me direz-vous ! Mais en réalité on ne pouvait que déplorer une fois de plus qu'une grande partie du fruit du travail de la vigne était perdu, représentant pour le village un « préjudice considérable ».

Francis Collin – juin 2020

Vie quotidienne

Des habitants, et en particuliers les riverains des entrées du village, m'ont fait part de la vitesse excessive des automobilistes et sont las de constater quotidiennement cet incivisme. Rentrer ou sortir de leur garage, traverser la route, est devenu dangereux. Il en va de même pour la circulation dans le village où nombreux sont ceux qui ne respectent pas la vitesse. Je m'adresse là aux Sarcophagiens : bien vivre ensemble, c'est penser à ceux qui subissent ces désagréments. Alors en attendant d'étudier quels moyens peuvent être mis en place pour inciter les automobilistes à réduire leur vitesse, levons tous le pied.

Durant le confinement nombreux d'entre vous ont embelli leur habitation en nettoyant, repeignant, fleurissant, et redonné une image agréable à notre village, qui ne l'oublions pas est notre cadre de vie. J'invite les habitants à poursuivre dans ce sens. D'autre part, nos employés communaux travaillent inlassablement à l'entretien et à la propreté du village, du cimetière, des salles communales, des bois etc. Mais nous pouvons tous également participer par quelques petits gestes citoyens.

Services aux habitants

Je rappelle que des commerces ambulants proposent leur service de livraisons à domicile :

Le camion ambulant de la société l'Hermitage de Bugnéville propose fromages, produits laitiers, oeufs, épicerie, fruits et légumes, et passe à domicile tous les lundis à partir de 13 h. Les personnes intéressées peuvent contacter le vendeur, Arnaud Bernard, au 06.75.53.54.69.

Le camion de la boucherie DISPO de Monthureux passe au village tous les vendredis.

Rémi Pizza propose une livraison de pizza à domicile du mardi au samedi. Les commandes sont à passer avant 13 h 30 au 06.81.36.47.99. En cas d'absence, laisser votre message. Livraison à partir de 18 h 30.

Le Réveil du Malaumont

Les membres du bureau, conjointement avec la municipalité, ont décidé de ne pas organiser le repas champêtre initialement prévu le dimanche 2 août compte tenu des incertitudes et contraintes sanitaires. Nous espérons un vrai retour à la normale pour l'automne et pouvoir se retrouver à notre soirée Beaujolais Nouveau le 20 novembre.

En attendant bonnes vacances à tous.

Christelle Claude

Chorale Voix de La Rochelle

Comme chaque année, la chorale Voix de La Rochelle, composée de chanteuses et chanteurs hollandais et dirigée par Elodie Schuddeboom, séjourne à Serqueux du 19 au 24 juillet. La chef d'orchestre propose un concert gratuit à l'église Saint Blaise le vendredi 24 juillet à 18 h. Soyez nombreux à venir les écouter car ils offrent à chacune de leur prestation, un concert de qualité. (Le port du masque sera obligatoire).

100

100

100

100

100

100

BON ETE 2020

